



# Concept de sélection ISMF Youth World Cup Molde, Norvège

Version: 18. August 2023

## 1 Date de la manifestation

ISMF Youth World Cup Molde, NOR: 13.03.2024-17.03.2024

## 2 Nombre de participantes/participants - Quota

Il n'y a pas de limite de quota.

## 3 Sélections

Période de sélection:

08.12.2023.– 19.02.2024

Compétitions définies par la fédération nationale :

### Sprint

- 09.12.2023 ISMF Youth World Cup Meribel FRA
- 09.01.2024 Championnat d'Europe Flaine-Chamonix FRA
- 03.02.2024 ISMF Youth World Cup Bormio ITA

### Individuelle

- 10.12.2023 ISMF Youth World Cup Meribel FRA
- 11.01.2024 Championnat d'Europe Flaine-Chamonix FRA
- 18.02.2024 ISMF Youth World Cup Berchtesgaden DEU

### Verticale

- 08.01.2024 Championnat d'Europe Flaine-Chamonix FRA
- 17.02.2024 ISMF Youth World Cup Berchtesgaden DEU

Si une compétition de qualification prévue est annulée, la fédération nationale peut en désigner une autre dont les conditions permettent d'atteindre la performance exigée. Si le niveau d'une compétition de qualification est faible (niveau des athlètes présents et nombre de participants), le Club Alpin Suisse CAS peut annuler sa reconnaissance en tant que telle ou la pondérer différemment.

### Critères de sélection

Pour pouvoir faire l'objet d'une proposition de sélection, les athlètes doivent remplir les critères suivants (par discipline) :

#### Performance:

#### Femmes

- 1x Top 5 ISMF Youth World Cup  
ou
- 2x Top 8 ISMF Youth World Cup



## Hommes

- 1x Top 5 ISMF Youth World Cup  
ou
- 2x Top 10 ISMF Youth World Cup

**Atteindre les critères de performances exigés ne débouche pas automatiquement sur une sélection pour la Youth World Cup à Molde en Norvège.**

### Critères supplémentaires:

La densité de performance, le niveau de la course, le retard sur le vainqueur ainsi qu'une comparaison avec les athlètes de l'équipe nationale sont également pris en compte.

Pour l'obtention d'une place de départ dans une discipline, les performances pré-requises doivent être atteintes dans cette discipline. La participation aux autres disciplines est une décision prise par les entraîneurs nationaux et du chef de la relève. Cette décision sera prise en fonction du potentiel de l'athlète dans la/les disciplines concernées et le programme des compétitions.

### Sélection pour le Mixed-Relay

La sélection pour le Mixed-Relay sera décidée sur place par la commission de sélection selon les résultats obtenus lors des précédentes courses des championnats du monde. Les données techniques du parcours du Mixed-Relay seront également prises en compte pour la sélection.

### Clause médicale

Les athlètes dont le potentiel d'obtention d'une médaille est avéré peuvent bénéficier d'une dérogation spéciale pour des motifs médicaux. Le certificat médical doit être établi **directement après** le début de la maladie ou la blessure afin qu'une éventuelle sélection soit possible. Le chef de la relève doit en être informé le plus rapidement possible.

Si un athlète sélectionné présente des problèmes de santé, le chef de la relève doit en être immédiatement et complètement informé. Un examen obligatoire peut être imposé à l'athlète par un médecin de la fédération. Le comité de sélection avec un médecin de la fédération décide de la participation définitive de l'athlète.

### Commission de sélection

La *Commission de sélection* se compose de :

- Urs Stöcker, chef du secteur sports de performance
- Malik Fatnassi, chef du sport de performance
- Denis Vanderperre, chef de la relève
- Esteban Hofer, entraîneur national de la relève
- William Déglise, entraîneur national de la relève

## 4 Communication

La fédération nationale communique le concept de sélection en ligne sur le site du Club Alpin Suisse CAS. La liste de sélection définitive est communiquée par le chef de la relève par email.



## 5 Agenda

Début de la période de sélection : 08.12.2023

Fin de la période de sélection : 19.02.2024

Annonce officielle des sélections : 21.02.2024

Bern, 15.08.2023

---

Denis Vanderperre

Denis Vanderperre

Responsable de la relève Swiss Ski Mountaineering |  
Chef Nachwuchs Swiss Ski Mountaineering

**Club Alpin Suisse CAS | Schweizer Alpen-Club SAC**

Monbijoustrasse 61 | Postfach | CH-3000 Bern 14 | [+41 \(0\)31 370 18 36](tel:+410313701836)  
[denis.vanderperre@sac-cas.ch](mailto:denis.vanderperre@sac-cas.ch) | [www.sac-cas.ch](http://www.sac-cas.ch)